

Questions orales

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je n'ai pas induit la Chambre ni le député en erreur. Je n'ai pas induit les Canadiens en erreur.

Si le député veut connaître les faits, je les lui expliquerai de nouveau. J'ai dit à la Chambre que les essais avaient été effectués avant les informations que j'ai données hier et que nous avions deux batteries de tests. Je donnerai cette information s'il a le temps, et c'est . . .

M. Guilbault (Saint-Jacques): Répondez à la question.

• (1420)

M. Epp (Provencher): Je réponds à la question. Tout d'abord, avant la fin de semaine nous avons eu des données concernant certaines moules. Les expériences effectuées par le Dr Todd sur la première série d'échantillons portaient sur la recherche de l'intoxication paralysante par les mollusques, l'IPM. L'injection a été pratiquée sur des souris. Dans ce genre d'expérience les souris meurent en 20 minutes. C'est l'essai normal. Les souris ne sont pas mortes de cette façon, mais deux à trois heures plus tard. Hier la députée de Hamilton-Est a déclaré que les souris mouraient pendant ce délai. Je ne l'ai jamais nié, mais ce n'était pas de l'IPM qu'elles mouraient.

Nous avons examiné de très près les expériences, c'est-à-dire la première, et nous avons accéléré les recherches pendant la fin de semaine. Les renseignements que j'ai donnés à la Chambre hier portaient sur le deuxième échantillon, qui a donné lieu à l'alerte sanitaire que j'ai lancée mardi.

[Français]

ON DEMANDE COMBIEN DE CANADIENS ONT ÉTÉ HOSPITALISÉS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre n'a pas encore expliqué le conflit entre sa version et celle du docteur Todd. Et il joue avec les mots pour dissimuler son incompétence dans cette matière.

Si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne peut pas agir immédiatement et avec rapidité pour protéger le public de l'empoisonnement aux aliments toxiques, qui le fera?

Étant donné que le ministre prétend qu'il a tous les faits en main, peut-il nous donner les informations suivantes: Combien de Canadiens ont été hospitalisés dans les deux jours et demi entre le moment où le ministère avait ordonné aux *shippers*, c'est-à-dire les compagnies, de ne plus envoyer de moules empoisonnées, et le moment, deux jours et demi plus tard, où le ministre a averti le public canadien du danger que représentaient ces moules empoisonnées? Combien de Canadiens?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, il n'y a pas de contradiction entre ce que je dis aujourd'hui et ce que j'ai dit l'autre jour à la Chambre. Mon sous-ministre, mon sous-ministre adjoint chargé de la protection de la santé et le personnel des services locaux se sont tous renseignés auprès du Dr Todd. Je ne l'ai pas fait moi-même et je vais dire pourquoi au très honorable parlementaire. J'ai dit à maintes reprises à la Chambre, et je répète, que je ne ferai pas pression sur les scientifiques de

mon ministère. Je vais prendre conseil auprès d'eux, en fonction de leurs connaissances et expérience scientifiques.

Le très honorable parlementaire a demandé combien de personnes ont été hospitalisées. Au 1^{er} décembre il n'y avait pas eu de nouveaux cas. Nous avons fait diligence, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, pour communiquer avec les hôpitaux provinciaux, la CUM de Montréal, les cliniques et les cabinets de médecins pour connaître le nombre exact de cas. Je répète qu'il n'y a pas de nouveaux cas, grâce aux mesures que nous avons prises depuis le 1^{er} décembre. A la date d'aujourd'hui le nombre de cas qui nous ont été signalés est de 75. Le nombre d'hospitalisations est de 17.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, nous voulons savoir combien de Canadiens ont été hospitalisés depuis l'instant où le ministère a donné l'ordre de ne plus expédier de moules. Il y a 1 200 000 moules expédiées chaque semaine. C'est donc 400 000 moules qui ont pu être en circulation entre l'instant où le ministre a arrêté l'envoi et celui où il a alerté le public.

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre qui a écouté cette conversation aujourd'hui et hier.

N'admet-il pas que son ministre n'a pas pris les mesures nécessaires pour bien protéger la santé des Canadiens? Pour cette raison, ne va-t-il pas lui demander de démissionner?

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Vancouver Quadra): Ne va-t-il pas admettre que le ministre n'a pas dit toute la vérité à la Chambre des communes à propos d'une question qui menace maintenant la vie des Canadiens?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président . . .

M. Hnatyshyn: Qu'est-il advenu du libre-échange?

M. Beatty: Nous nous attendions à mieux de votre part.

M. McKnight: John s'est maintenant joint à la meute.

M. Epp (Provencher): Monsieur le Président, je tiens à déclarer à mon honorable collègue que j'ai divulgué tous les faits. Je n'ai pas essayé d'en dissimuler aucun. Ce n'est pas ma façon de procéder ni celle de mon ministère. Je ne me suis pas mis en rapport avec l'industrie. Je n'ai pas demandé à mon ministère de consulter un autre expert ni de ne pas divulguer certains renseignements.

Voilà ce que j'ai déclaré: qu'il s'agisse de moules, de concombres anglais, de la brûlure du collet à Vancouver et ainsi de suite, j'ai pris des mesures dans tous les cas où j'avais obtenu les renseignements scientifiques.

Je veux dire à mon très honorable collègue qu'à mon avis il est important qu'en tant que chef d'un parti national il s'en tienne aux faits et n'essaie pas de détruire la réputation de personnes à la Chambre ou au ministère alors que nous avons pris nos responsabilités.

Des voix: Bravo!